Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 75 (1983)
Heft: 7-8

Artikel: Albert Thomas : une vie au service du monde ouvrier
Autor: Beregi, Théodore
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-386156

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Albert Thomas

Une vie au service du monde ouvrier

Par Théodore Beregi (Paris)

Le collègue Théodore Beregi, militant du syndicat français FO, a partagé sa vie entre son activité d'enseignant et son engagement de journaliste de la presse ouvrière. Il vient de publier, aux presses de FO, un livre consacré à la «Présence de penseurs du mouvement ouvrier».

Il y a un peu plus de cinquante ans, au mois de mai 1932, mourait brusquement Albert Thomas, collaborateur proche de Jean Jaurès, historien, ancien ministre, journaliste des questions syndicales et coopératives à l'ancienne *Humanité*, premier directeur du Bureau international du travail, qui avait consacré toute son existence au développement du mouvement coopératif et à l'amélioration progressive de la condition ouvrière en France et dans le monde. Animateur passionné du BIT, c'est à lui qu'on doit, en premier lieu, l'autorité et le rayonnement universel de cet organisme.

L'hommage que nous lui rendons aujourd'hui, s'adresse plus particulièrement au coopérateur enthousiaste et au technicien incomparable qui a donné un essor prodigieux à l'activité du BIT, au coopérateur dévoué et inlassable et au militant du syndicalisme libre et indépendant qu'il a servi avec sa grande culture, sa capacité intelligente et sa générosité.

Issu du peuple, Albert Thomas garda jusqu'à sa fin des liens intimes avec la classe ouvrière. Il se destina à la carrière de l'enseignement, tout en s'intéressant aux problèmes historiques, sociaux et syndicaux. Doué d'un réel talent d'écrivain, il publia son premier livre sur *La Russie colonisatrice,* aux temps des tzars, et après un séjour en Allemagne, il écrivit *Le syndicalisme allemand,* qui atteste l'acuité de son jugement et la sûreté de son information.

Dans la série de *L'Histoire socialiste,* dirigée par Jean Jaurès, Albert Thomas rédigea le tome sur *Le Second Empire.* Puis, il donna une *Histoire anecdotique du Travail,* écrite spécialement pour les enfants dans le but de «proposer à leur esprit un tableau résumé de l'histoire des travailleurs et de les préparer à examiner tout cet ensemble de problèmes que la vie ne tarde jamais à poser devant eux».

Lorsque Jean Jaurès fonda *L'Humanité,* en 1904, Albert Thomas fut un de ses principaux collaborateurs. Pendant des années, il y publia des articles, des reportages et des enquêtes sur les questions quotidiennes et les actualités du mouvement syndical et coopératif, qui témoignent non seulement de sa connaissance de la vie et des aspirations du prolétariat de l'époque, mais également de son sentiment de solidarité et de sa foi dans la justice sociale et dans l'idéal coopératif. En 1905, il a créé *La*

Revue Syndicaliste pour l'étude et la confrontation des courants d'idées et diverses tendances sociologiques et syndicales qui passionnèrent son temps.
Ardent coopérateur, il lutta durant toute sa vie contre les abus, les excès du commerce privé. Il préconisa la suppression du profit illicite, gagné au détriment du consommateur, et la création des coopératives de consommation, la vente directe des produits aux consommateurs, en supprimant les intermédiaires inutiles.
Albert Thomas, pénétré lui-même de cette conviction, fonda à Champigny, sa ville natale, un point de vente de l'Union des coopérateurs. Lorsqu'il devint député et plus tard ministre, il n'oublia pas la coopération et son évolution commerciale l'intéressa d'une façon permanente. Pendant la Première guerre mondiale le Parlement adopta un projet de loi d'Albert Thomas permettant aux coopératives de consommation de jouer un rôle capital pendant les années difficiles du conflit mondial. Lorsqu'il fut nommé directeur du Bureau international du travail à Genève, Albert Thomas créa un *Bureau international de la coopération* dans le but de contribuer à résoudre les problèmes de la crise économique mondiale.
Au cours de la Première guerre mondiale, nommé sous-secrétaire d'Etat aux munitions, puis ministre de l'armement, il préconisa les hauts salaires pour assurer à la classe ouvrière plus de bien-être.
Il prit part à la Conférence de la paix de 1918, en tant que délégué pour l'élaboration des clauses sur l'organisation du travail. En effet, la Charte internationale du travail, incorporée dans la partie XIII du Traité de Versailles, reprend dans ses grandes lignes les principes sociaux d'Albert Thomas: un salaire minimum pour tous les travailleurs, sans distinction de race, qui leur permettrait de vivre décemment, la limitation de la journée de travail, l'obligation à l'employeur d'accorder un repos hebdomadaire de vingt-quatre heures, la suppression du travail des enfants, la limitation du travail des jeunes gens et l'organisation d'une inspection du travail. Dès 1919, une de ces revendications, la journée de huit heures, fut légalement instituée en France.
La section XIII du Traité de Versailles prévoyait, en outre, la création d'un Bureau international du travail. Et c'est à la réunion de la Conférence de Washington (novembre 1919) qu'Albert Thomas fut désigné pour le poste de directeur du BIT. Sa nomination, soutenue par l'ensemble des organisations ouvrières du monde entier, a été ratifiée par la Société des nations.
Dès son installation à Genève, en janvier 1920, Albert Thomas, avec intelligence et une volonté ardente, organisa le BIT dont le but fondamental était d'établir des statistiques et une documentation plus complète sur la situation économique et sociale du monde ouvrier, à travers le monde entier, ensuite d'obtenir des Etats-membres le relèvement du niveau de vie des salariés les plus mal lotis.
Ainsi, Albert Thomas, conduit par son humanisme et sa soif de justice, travailla fébrilement à la mise en application des dispositions et des

recommandations prévues par la Charte internationale du travail; avec une persévérance dont les résultats acquis furent, sur le plan mondial, d'une importance considérable.
Sous la direction d'Albert Thomas, en douze ans, la Conférence du travail a voté trente et une conventions et enregistré 450 ratifications. Jamais, le BIT n'aurait pu les obtenir sans les actions vigoureuses et les interventions personnelles d'Albert Thomas, qui parcourait le monde pour faire connaître et admettre les dispositions édictées de la Charte internationale du travail. *«Je cours à travers les pays et les continents, de Berlin à New York, à Buenos Aires ou à Rio de Janeiro,* disait-il. *Heureux, si j'ai pu voir un peu plus clair dans les situations nationales et les problèmes internationaux et si je peux rapporter quelques ratifications des conventions internationales ou quelques projets de législation nationale qui marquent un tout petit progrès vers la juste et pacifique organisation du monde.»*
Toute son activité au BIT était imprégnée de ces deux grandes et essentielles préoccupations de sa vie: *«La morale internationale,* écrivait-il, *naîtra des solidarités effectives que, bon gré mal gré, la misère et la souffrance imposent aux peuples: elle naîtra aussi de la foi fervente, de l'espérance inlassable de ceux qui se sont dévoués, jusqu'à l'épuisement de leur être physique, à la grande cause de la paix et de la civilisation.»*
Lui-même représentait authentiquement un grand cœur humain, une foi profonde et une espérance invincible. Quelques semaines avant sa mort, il lutta pour l'abolition du travail forcé dans les colonies.
La portée internationale d'Albert Thomas réside aujourd'hui, cinquante ans après sa disparition, dans la création et le développement du Bureau international du travail. Par sa hardiesse, sa promptitude, et son esprit de décision, qualités si rares à notre époque, malade d'intolérance, d'incapacité, de violence et de laxisme, Albert Thomas a fait du BIT une organisation vivante et agissante dans l'intérêt du monde du travail.
«Sous Albert Thomas, écrivit Léon Jouhaux, *le BIT est devenu l'organisme qu'il devait être; sans lui, il n'eût été qu'une bureaucratie médiocre et sans initiatives. Il fallait la volonté égale, l'opiniâtre puissance d'Albert Thomas, pour éviter un avortement total d'une grande entreprise, née de la pensée du syndicalisme français, ou tout au moins une diminution qui eût fait du BIT une entité pratiquement inexistante.»*
Pour aboutir à des résultats concrets et décisifs dans le domaine de la législation ouvrière internationale, Albert Thomas dût lutter continuellement contre l'incompréhension, l'indifférence et l'égoïsme.
S'il a réussi, c'est uniquement parce qu'il croyait à la nécessité de son action.